



Syndicat Départemental Cgt des personnels actifs et retraités du Département du Vaucluse



Avignon, le 31 aout 2016

Monsieur Le Président
Hôtel du Département
Rue Viala
84909 Avignon cedex 9

Objet : Préavis de grève du 5 au 19 septembre 2016

Monsieur le Président du Département du Vaucluse

Dans un contexte marqué par la promulgation de la loi dite Travail et la poursuite des politiques d'austérité, plusieurs temps d'action revendicative sont programmés dans les semaines à venir au niveau national : le 8 septembre avec l'appel unitaire à l'action des travailleurs sociaux ; le 15 septembre avec l'appel unitaire à l'action au niveau interprofessionnel pour exiger notamment l'abrogation de la loi Travail ; le 19 septembre avec une journée d'action portant sur les enjeux des rythmes scolaires.

Par ailleurs, de nombreuses luttes sont engagées dans les collectivités territoriales, où les missions et les personnels les mettant en œuvre sont durement frappés par les conséquences des politiques d'austérité décidées par le gouvernement et la majorité parlementaire, **ici aussi en Vaucluse dans notre collectivité au détriment de la réponse aux besoins des populations.**

Avec d'autres organisations, la CGT revendique la mise en œuvre de mesures en rupture avec les politiques de régression actuellement appliquées. Avec les personnels, nous revendiquons notamment :

- L'augmentation des salaires et pensions, et la revalorisation des grilles indiciaires ;
- La défense et le développement des garanties collectives (Code du Travail et Statut des fonctionnaires), qui passent dans l'immédiat par l'abrogation de la loi Travail ;
- L'arrêt du processus de réforme territoriale ;
- La création des emplois publics nécessaires à l'exercice des missions de service public ;

... / ...



Syndicat Départemental Cgt des personnels actifs et retraités du Département du Vaucluse



- La mobilisation des moyens financiers nécessaires au bon fonctionnement des collectivités territoriales ;
- L'instauration des 32 heures pour réduire le chômage ;
- La mise en œuvre des moyens nécessaires pour assurer la santé et la sécurité au travail ;
- Le rétablissement à 1% de la cotisation CNFPT

Afin de couvrir les actions programmées et celles qui pourraient l'être dans les semaines à venir, et pour permettre aux agents territoriaux d'y participer, nous déposons des préavis de grève de 0 à 24h pour l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale pour les journées suivantes : 5 septembre, 6 septembre, 7 septembre, 8 septembre, 9 septembre, 10 septembre, 11 septembre, 12 septembre, 13 septembre, 14 septembre, 15 septembre, 16 septembre, 17 septembre, 18 septembre et 19 septembre.

Nous vous prions de croire Monsieur le Président à nos sincères salutations.

Eliane Mollot

Secrétaire générale